

# Point travaux

## Information sur les principaux travaux du 28 avril au 11 mai 2025

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

## Nouvelles configurations de circulation

- **Quartier Croix d'Argent**
  - **Où ? Cité Créative entre la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.**  
Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.  
Maître d'ouvrage : TaM.  
Incidences sur la circulation :
    - fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ;
    - maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;

## Travaux récemment terminés

- **Quartier Mosson**
  - **Où ? Route de Lodève entre les rues Favre de Saint Castor et Lejzer Zamenhof.**  
Quand ? Depuis le 26 avril.  
Quoi ? Réfection de la chaussée.  
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur le stationnement : réouverture de la route de Lodève entre les rues Favre de Saint Castor et Lejzer Zamenhof.
- **Quartier Hôpitaux – Facultés**
  - **Où ? Avenue des Apothicaires.**  
Quand ? Depuis le 26 avril.  
Quoi ? Sécurisation du cheminement piétons et aménagement des quai bus.  
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur la circulation : rétablissement de la circulation.
  - **Où ? Avenue Agropolis.**  
Quand ? Depuis le 7 mai.  
Quoi ? Travaux de réseaux souterrains, de voirie et végétalisation dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.  
Maître d'ouvrage : TaM.  
Incidences sur la circulation : réouverture à double sens de l'avenue.
- **Quartier Port Marianne**
  - **Où ? Rue Richard Wright et avenue Albert Einstein entre avenue de Grammont et la rue Richard Wright**  
Quand ? Depuis le 26 avril 2025.  
Quoi ? Travaux de curage de fossés  
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.

## Nouveaux travaux

- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Rue du Pas du Loup**

Quand ? du 5 mai 2025 au 20 décembre 2025

Quoi ?

- Travaux d'aménagement du carrefour Pas du Loup/Rouget de Lisle

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : interdiction de tourner à gauche dans la rue du Pas du loup depuis la rue Rouget de Lisle.

## Travaux en cours

- **Secteur Cambacérès – Sud de France**

- **Où : Rue du Mas de Brousse**

Quand : Du 11 mars à mi-juillet 2025.

Quoi ?

- Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l'extension de la ligne 1.
- Pose d'un nouveau revêtement
- Aménagement d'une piste cyclable.
- Réfection des trottoirs.

Maître d'ouvrage : SA3M

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue du Mas de Brousse entre le carrefour Ada Lovelace/Mas de Brousse et le carrefour Steve Jobs/Mas de Brousse ;
- ouverture du pont Karl Marx de la gare TGV Sud de France vers Odysseum ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Steve Jobs et Ada Lovelace vers Odysseum en passant par le pont Karl Marx ;
- fermeture du pont Karl Marx d'Odysseum vers la gare TGV Sud de France ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation depuis le giratoire de Londres par l'avenue Nina Simone et la rue du Mas Rouge ;
- fermeture définitive du parking provisoire Nord Gare TGV Sud de France.

- **Où ? Route de Vauguières.**

Quand ? Du 6 janvier au à mi-juillet

Quoi ? Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l'extension de la ligne 1.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture provisoire de la route de Vauguières et du pont au-dessus de l'A709 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.



○ **Où ? Boulevard Pénélope**

Quand ? Du 4 juillet 2024 au 31 juillet 2025.

Quoi ? Création des structures des voies dans le cadre de l'extension de la ligne 1 du tramway.  
Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction de deux voies à une voie de circulation boulevard Pénélope, entre les carrefours de Londres et d'Alexandrie.



○ **Où ? Rue Jacques Derrida, entre le rond-point de la Mogère et la rue du Mas de Brousses.**

Quand ? Du 21 octobre 2024 à septembre 2025.

Quoi ?

- Travaux de dévoiement de réseaux d'eau potable et d'eau pluviale dans le cadre de l'extension de la ligne 1 de Tramway.
- Pose des rails de la voie ferrée.
- Pose d'un nouvel enrobé rue Jacques Derrida.

- Aménagement des trottoirs et d'une piste cyclable.  
Maîtrise d'ouvrage : TaM et SA3M.  
Incidences sur la circulation :
  - fermeture de la rue Jacques Derrida dans les deux sens de circulation, entre le rond-point de la Mogère et la rue Maryam Mirzakhani ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.
- **Quartier Centre**
  - **Où ? Rues Saint-Louis, Doria, Paladilhe, boulevard des Arceaux et rue Marioge.**  
Quand ? Du 24 février au 27 juin 2025.  
Quoi ?
    - Démolition de l'îlot central rue Saint-Louis.
    - Travaux de raccordement électrique haute tension et création d'un nouveau poste transformateur.
    - Pose d'un nouveau revêtement.
    - Réaménagement du trottoir rue Paladilhe et place Max Rouquette.
 Maître d'ouvrage : SA3M.  
Incidences sur la circulation :  
**du 24 février au 30 mai 2025 - rue Paladilhe**
    - mise en sens unique de la rue Paladilhe entre la rue Saint-Louis et la rue Pitot ;
    - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Doria ;
    - circulation cycliste à double sens maintenue ;
    - circulation piétonne maintenue en fonction des besoins du chantier ;
    - L'arrêt de bus « Doria » de la ligne 6 est déplacé au 6 rue Doria ;
    - L'arrêt de bus « Doria » de la ligne 10 est déplacé au 8 rue Doria ;**du 24 février au 27 juin 2025 - rues Saint-Louis et Doria**
    - mise en sens unique de la rue Doria entre le boulevard des Arceaux et la rue Paladilhe ;
    - un itinéraire de déviation est mis en place par les rues Paladilhe et le boulevard des Arceaux ;
    - Circulation cycliste à double sens maintenue ;
    - Incidences sur la circulation piétonne : mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Saint-Louis entre le boulevard des Arceaux et la rue Paladilhe ;
  - **Où ? Rue Pagézy, entre la rue du Grand Saint-Jean et la rue Levat.**  
Quand ?  
Du 22 avril au 14 mai 2025.  
Quoi ? Reprise et finition de travaux pour la création d'une alvéole bus et cars proche Gare  
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur la circulation :
    - Fermeture de la rue Pagézy entre rue du Grand Saint-Jean et rue Levat
    - Déviation par la rue du Grand Saint-Jean, rue Henri Guinier, rue Anatole France et rue de la République
  - **Où ? Rue Léon Blum entre l'avenue du Pont Juvénal et le boulevard de l'Aéroport International.**  
Quand ? Du 10 février au 30 mai 2025.  
Quoi ? Reprise de pavage.  
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
Incidences sur le stationnement : suppression des places de stationnement, en fonction des besoins du chantier.
  - **Où ? Aire piétonne Verdun – Sud Comédie.**  
Quand ? Du 6 janvier à juin 2025.  
Quoi ?

- Extension de l'aire piétonne.
  - Installation de 9 sites de contrôle d'accès.
- Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

○ **Où ? Tunnel de la Comédie.**

Quand ? Du 20 janvier au 31 mai 2025.

Quoi ? Réalisation d'une galerie cyclable sous la place de la Comédie.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- ouverture du parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;
- fermeture des sorties du parking Comédie rues du Jeu de Ballon et Michelet ;
- la sortie s'effectuera par le boulevard Victor Hugo.



○ **Où ? Avenue Charles Flahaut, Emile Diacon, route de Ganges.**

Quand ? Du 16 septembre 2024 à novembre 2025.

Quoi ?

- Création et aménagement de piste cyclable.
- Mise en accessibilité des trottoirs.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation

**Du 28 avril à mi-juillet : route de Ganges entre la rue des Palmiers et la rue Adrien Proby**

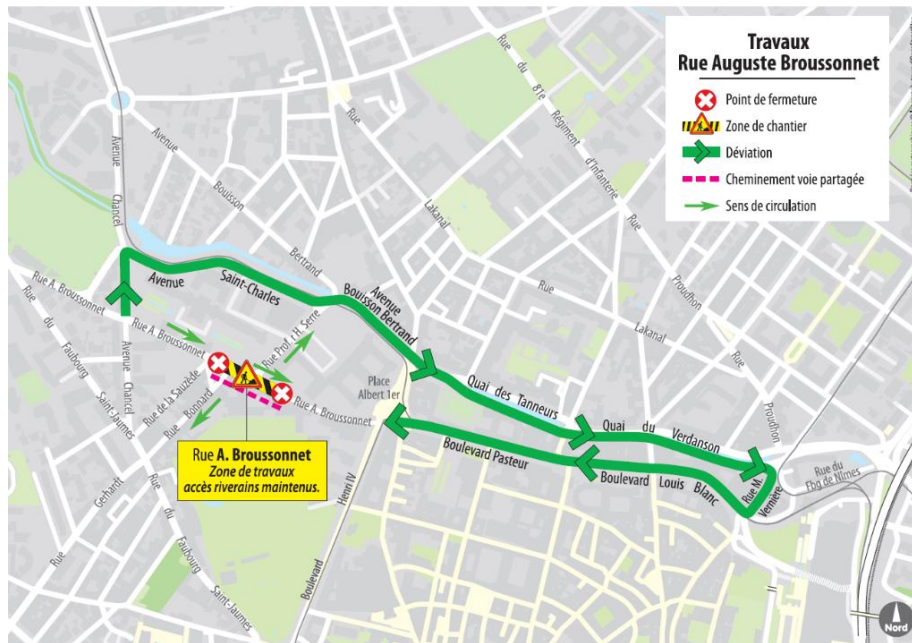
- Maintien de la circulation sur deux voies dans les deux sens avec déviation d'une voie suite à la démolition du terre-plein central.

**Du 20 mai jusqu'à mi-juillet : route de Ganges entre la rue Adrien Proby et la rue des Pétètes**

- Maintien des deux sens de circulation

**Du 13 mai jusqu'à mi-septembre : avenue Charles Flahaut entre l'avenue Emile Diacon et la voie Domitienne**

- Mise à sens unique dans le sens nord/sud
- Dans le sens sud/nord, un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue du triolet et l'avenue Emile Diacon.
  
- **Où ? Place des Martyrs de la Résistance**  
 Quand ? Du 4 mars 2024 à novembre 2025.  
 Quoi ? Réaménagement de la place.  
 Maître d'ouvrage : SA3M.  
 Incidences sur la circulation :
  - accès riverains et livraisons maintenus ;
  - rétablissement de l'entrée et de la sortie du parking d'origine (par la rue Foch – parking Préfecture) ;
  - une sortie est également possible par la place du Marché aux Fleurs (pour les abonnés « Petits rouleurs ») ;
  - fermeture de la place des Martyrs de la Résistance à hauteur du numéro 3 (devant le restaurant Koréan Korner) ;
  - entrée aire piétonne uniquement par la rue Cambacérés.
  
- **Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.**  
 Quand ? Du 5 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 juillet 2025.  
 Quoi ?
  - Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
  - Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
  - Enfouissement des réseaux aériens.
  - Remplacement du réseau des eaux usées.
  - Renouvellement d'un collecteur d'assainissement souterrain suite à un effondrement.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et Régie des eaux.  
 Incidences sur la circulation :
  - suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
  - un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
  - accès piétons et riverains maintenus.
  - une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard ;
  - rétrécissement de la chaussée entre les rues de la Sauzède et Bonnard.
  
- du 8 janvier au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 31 juillet 2025**
  - fermeture de la rue Auguste Broussonnet entre la rue de la Sauzède et l'entrée de l'Institut de Botanique ;
  - maintien de la circulation riveraine rues Auguste Broussonnet, Bonnard et Professeur Henri Serre ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par les avenues Chancel, Saint-Charles, Bouisson Bertrand, les quais des Tanneurs, du Verdanson, les rues Michel Vernière, du Faubourg de Nîmes et les boulevards Louis Blanc et Pasteur ;
  - mise en place d'un cheminement en voie partagée, piétons et cyclistes, dans les deux sens de circulation.



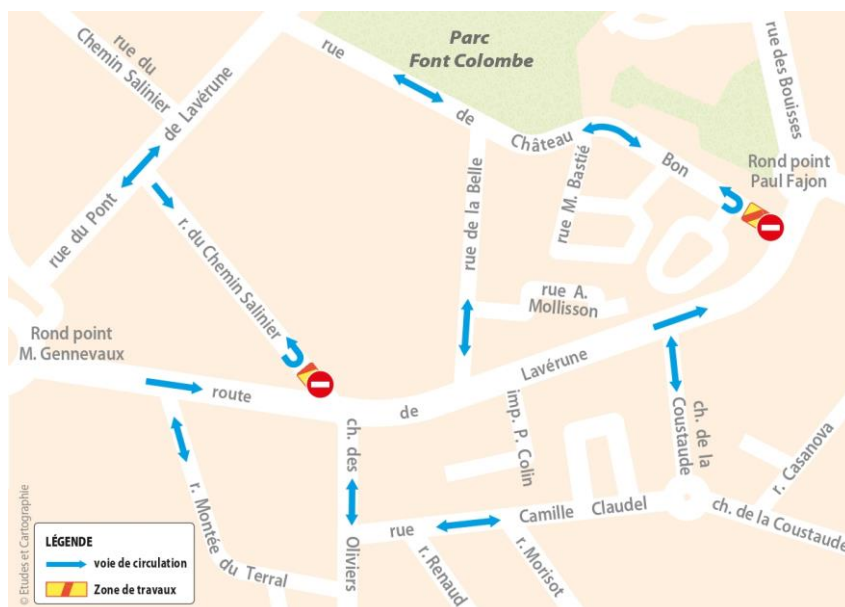
- **Où ? Avenue Georges Clemenceau et rues adjacentes.**  
 Quand ? du 29 juin 2024 au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 31 juillet 2025.  
 Quoi ? Réalisation de la plateforme et de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway et installation de conteneurs enterrés.  
 Maître d'ouvrage : TaM.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture des voies selon les besoins du chantier ;
  - accès riverains maintenus.

- **Quartier Cévennes**

- **Où ? Rues du Chemin Salinier, de la Belle et de Château Bon.**  
 Quand ? Du 8 juillet 2024 au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 27 juin 2025.  
 Quoi ?
  - Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
  - Raccordement de réseau d'eau.
 Maître d'ouvrage : TaM.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture de l'accès à la rue du chemin Salinier depuis la route de Lavérune ;
  - accès riverains maintenus par la rue du Pont de Lavérune.

**du 31 mars au 27 juin 2025 - rue de Château bon**

- mise en impasse de la rue de Château bon au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue de la Belle.



- **Où ? Avenue Massena (ZAC Beausoleil)**

Quand ? du 31 mars au 25 avril 2025 – Prolongation jusqu'au 7 mai 2025

Quoi ? Rénovation de la piste cyclable et réfection des trottoirs côté ZAC

Maîtrise d'ouvrage : SA3M

Incidences sur la circulation :

- Reprofilage temporaire de la rue avec maintien des 2 sens de circulation.

- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine.**

Quand ? Du 30 septembre 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de l'avenue Étienne Méhul.
- Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom.
- Création et aménagement d'une piste cyclable

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**Du 22 avril au 16 mai 2025.**

- Mise en sens unique de circulation de l'avenue Etienne Méhul de la rue Raymond Recouly vers le rond-point du Mas d'Astre sur une voie alternativement selon les besoins du chantier.
- Un itinéraire de déviation sera mis en place par les rues François-Joseph Gossec et Raymond Recouly.
- Accès riverains maintenus.

- **Où ? Rue du Pas du Loup entre le boulevard Paul Valéry et l'avenue des Vanières.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'accès à la rue du Pas du Loup depuis son intersection avec le boulevard Paul Valéry ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par le boulevard Paul Valéry et la route de Lavérune.





○ **Où ? Rue Charles Vanel entre les rues Raimon de Trencavel et Jacques Bounin.**

Quand ? Du 22 avril jusqu'à l'automne 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de la rue Charles Vanel.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Mise en accessibilité des trottoirs.
- Désimperméabilisation des sols.
- Végétalisation et embellissement.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- Mise en sens unique de circulation de la rue Charles Vanel entre les rues Raimon de Trencavel et Jacques Bounin.
- Un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue Jacques Bounin, l'avenue de Toulouse et la rue Raimon de Trencavel.
- Accès riverains maintenus.

○ **Où ? Rues des Chasseurs, de Font-Couverte, du Roc de Pézenas et route de Lavérune.**

Quand ? Du 27 novembre 2023 à août 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et des voies ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

**du 20 novembre 2024 au 20 décembre 2025**

- mise en configuration définitive en sens unique de la rue de Font-Couverte, de la rue des Chasseurs vers l'avenue de la Croix du Capitaine. Accès à la halle tropisme et accès riverains provisoirement maintenus par l'avenue de la Croix du capitaine.

**du 26 février 2024 au 30 juin 2025**

- Mise en impasse de la rue des Chasseurs côté route de Lavérune, accès depuis la rue Font-Couverte,
- Rue de Font-couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin :
  - Mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les numéros 308 et 268 rue Font-Couverte, de la rue des Chasseurs vers la rue du Lavandin
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs ;

**du 20 janvier au 30 juin 2025**

- mise en impasse de la rue du Roc de Pézenas au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Figairasse et de la Croix de Figuerolles.



○ **Où ? Avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et voie ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.s
- Dévoiement des réseaux d'eau potable.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

**du 6 janvier au 30 mai 2025. Prolongation jusqu'au 30 juin 2025**

- fermeture de l'avenue Lepic entre les rues Léon Marès et du 56<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie ;
- mise en impasse du passage 75 ;
- accès riverains jusqu'à la rue Léon Marès par la place du 8 Mai 1945.



- **Où ? Place Fourier.**

Quand ? Du 8 janvier au 20 décembre 2025.

Quoi ?

- Pose d'un nouvel enrobé ;
- Travaux d'infrastructure et voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



- **Quartier Mosson**

- **Où ? Rue de L'Agenais.**

Quand ? Du 7 avril au 30 septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement d'une voie partagée sur la rue de l'Agenais.
- Aménagement du square Chico Mendès.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de la rue de l'Agenais (dans la continuité de la rue de l'Albigeois) vers la rue de l'Agathois ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de l'Albigeois et de l'Agathois.

- **Où ? Avenue de l'Europe.**

Quand ? Du 13 février au 13 juin 2025.

Quoi ? Réalisation de sondages préalables à la création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

**du 13 février au 31 mai 2025**

- réduction de 3 à 1 voie de circulation avenue de l'Europe, entre le carrefours Guilhem de Poitiers et la rue d'Uppsala ;

- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue du Lauragais ;
- du 14 avril au 16 mai 2025**
  - mise en sens unique de la rue d'Uppsala entre l'avenue de l'Europe et la rue de Bâle
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de Bâle et de Bologne.
- **Où ? Rues du Bassin et Icard.**  
 Quand ? Du 11 février au 17 avril 2025. Prolongation jusqu'au 25 mai.  
 Quoi ?
  - Pose d'un nouveau revêtement.
  - Végétalisation et embellissement, dans le cadre du projet de reconquête du Vieux Celleneuve.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture à la circulation de la rue Icard et de l'impasse du Bassin ;
  - mise à double sens, en circulation alternée des rues du Bassin et des Écoles ;
  - circulation piétonne riveraine maintenue ;
  - accès aux garages supprimés ;
  - les conteneurs à déchets situés rues des Écoles et du Bassin seront déplacés place Henri IV.
- **Où ? Place Renaudel et rue Marcelin Albert, entre la route de Lodève et la place Henri IV.**  
 Quand ? Du 6 janvier au 27 juin 2025.  
 Quoi ?
  - Pose d'un nouveau revêtement.
  - Renouvellement du réseau des eaux usées et dévoiement du réseau d'eau potable.
  - Végétalisation et embellissement, dans le cadre du projet de reconquête du Vieux Celleneuve.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture de la rue Marcelin Albert, entre la route de Lodève et la place Henri IV ;
  - accès piétons au cinéma maintenu en mode dégradé ;
  - suppression des places de stationnement.
- **Où ? Rue de Cos**  
**Avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Salerne.**  
 Quand ? Du 14 octobre 2024 au 31 août 2025.  
 Quoi ?
  - Dévoiement des réseaux de gaz, télécom et électrique, d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable.
  - Création du réseau de chaleur Nord.
 Maître d'ouvrage : SA3M.  
 Incidences sur la circulation :
  - fermeture de la rue de Cos ;
  - fermeture de l'avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Salerne ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de l'Europe ;
  - accès au parking du centre commercial Louisville par l'avenue d'Heidelberg.
- **Où ? Avenue des Moulins, entre la route de Lodève et la rue du Truc de Leuze.**  
 Quand ? Du 8 juillet 2024 au 15 août 2025.  
 Quoi ?
  - Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.
  - Renouvellement de l'éclairage public.
 Maîtres d'ouvrage : ENEDIS et Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur circulation :

- suppression de places de stationnement entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;
  - fermeture de l'avenue des Moulins de l'impasse des Moulins à la rue des Avelaniers ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lodève, les rues Paul Rimbaud et des Avelaniers ;
  - accès riverains maintenus.
- **Où ? Avenue des Moulins et allée Paul Rivet entre les rues Henri Lagattu et de Malbosc.**  
 Quand ? Du 8 octobre 2024 au 14 avril 2025. Prolongation, jusqu'au 2 mai 2025.  
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.  
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.  
 Incidences sur la circulation :
    - accès supprimé au rond-point de la Pérouse par l'avenue des Moulins ;
    - mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Jean Bart et l'avenue des Moulins.
- **Où ? Rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix.**  
 Quand ? Du 7 octobre 2024 à novembre 2025.  
 Quoi ?
    - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
    - Extension d'un collecteur des eaux pluviales.
    - Création d'une piste cyclable.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et ENEDIS.  
 Incidences sur la circulation :
    - fermeture de la rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix ;
    - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Condamine, du Docteur Lachapelle, la route de Lodève et l'allée de Paris.

- **Quartier Prés d'Arènes**

- **Où ? Rue Assia Djebbar et boulevard Jacques Fabre de Morlhon.**  
 Quand ? Du 11 février jusqu'au 15 juin 2025.  
 Quoi ?
  - Création d'un parc public (Nino Ferrer)
 Maîtres d'ouvrage : SA3M. Régie des eaux  
 Incidences sur la circulation :
  - mise à sens unique d'une portion de la rue Assia Djebbar jusqu'au boulevard Jacques Fabre de Morlhon ;
- **Où ? Carrefour avenue de Palavas et rue de Centrayrargues.**  
 Quand ? Du 27 janvier au 30 mai 2025.  
 Quoi ?
  - Aménagement du carrefour.
  - Embellissement et végétalisation.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation (en fonction des besoins du chantier) :
  - fermeture de la rue de Centrayrargues, entre la rue des Razeteurs et l'avenue de Palavas ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue des Razeteurs et l'avenue du Maréchal Leclerc ;

- suppression de places de stationnement ;
  - mise en impasse de la rue de Centrayrargues, du chemin de Moularès vers l'avenue de Palavas ;
  - mise en place d'une circulation alternée avenue de Palavas entre l'impasse Bencker et la rue de la Manade ;
  - accès riverains maintenus ;
- **Où ? Rue des Tulipes, entre l'avenue des Prés d'arènes et la rue de la Laïcité.**  
 Quand ? du 31 mars au 22 mai.  
 Quoi ? Plantation de deux arbres.
    - Embellissement et végétalisation.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation : rétablissement de la configuration normale de circulation.
- **Quartier Port Marianne**
    - **Où : Rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux. Rue Alphonse Juin, du n° 85 au n°220.**  
 Quand : Du 20 janvier au 7 mars 2025. Prolongation jusqu'au 19 août 2025.  
 Quoi :
      - Élargissement du parvis des écoles Jean Zay et Sergueï Prokofiev et du plateau traversant, dans le cadre du dispositif, « Rue des Écoliers ».
      - Travaux de dévoiements de réseaux des eaux pluviales et eaux usées.
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M.  
 Incidences sur la circulation :
      - fermeture à circulation de la rue Alphonse Juin entre les rues Marie Durand et André Malraux ;
      - mise en place d'un itinéraire de déviation en double sens pour les cyclistes et les automobiles par les rues Marie Durand et André Malraux ;
      - cheminement piétons maintenu ;
      - accès riverains maintenus ;
      - places de stationnements maintenues.
    - **Où ? Rue des Pélicans**
    - Quand ? Du 22 avril au 30 septembre 2025.  
 Quoi ?
      - Réaménagement de la rue.
      - Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom
      - Mise en accessibilité des trottoirs.
      - Réfection de la chaussée.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
      - Suppression des places de stationnement.
      - Fermeture ponctuelle de la rue des Pélicans en fonction des besoins du chantier.
      - Accès riverains maintenus.
    - **Où ? Avenue du Mondial 98, du rond-point Mattéo Manuguerra vers la place Ernest Granier.**  
 Quand ? Du 10 juin 2024 au 18 juillet 2025.  
 Quoi ?
      - Création et aménagement de la piste cyclable – Véloligne A.
      - Végétalisation et embellissement de l'avenue.

- Désimperméabilisation des sols.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 14 avril au 16 mai 2025 :**

- Fermeture de l'avenue Marie de Montpellier vers le rond-point Ernest Granier.
- Mise en place d'une déviation par les rues de Famagouste, de Raguse et le rond-point Ernest Granier.
- Pour les poids lourds mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue Germaine Tillion, la rue des Acconiers, le pont André Lévy, l'avenue Théroigne de Méricourt, place Pablo Picasso et l'avenue Raymond Dugrand.

## • Métropole (hors Montpellier)

- **Où ? Castelnau-le-Lez, avenue de la Pompignane entre le rond-point de la route de la Pompignane et l'accès au centre commercial Super U**

Quand ? Du 22 avril à novembre 2025.

Quoi ?

- Requalification de la voirie.
- Renouvellement du réseau d'eau potable.
- Rénovation du réseau de l'éclairage public
- Raccordement électrique d'un bâtiment.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 22 avril au 23 mai 2025 :**

- Circulation à sens unique dans le sens Castelnau-le-Lez vers Montpellier
- Mise en place d'un itinéraire de déviation dans le sens Montpellier/Castelnau-le-Lez par la rue du Salaison, l'avenue Georges Frêche et la route de la Pompignane.
- Déviation des lignes de bus (avec déplacements des arrêts et mise en place d'un terminus provisoire rue du Salaison).
- Les accès riverains sont maintenus
- L'accès au centre commercial est maintenu

- **Où ? Castries – place du Cartel.**

Quand ? Du 13 Janvier au 30 juin 2025.

Quoi ?

- Réfection et piétonisation de la place centrale du village.
- Réfection de la voirie et des trottoirs sur les rues adjacentes à la place.
- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de l'avenue de la Promenade, entre les numéros 13 et 21 ;
- accès aux commerces et aux livraisons dans les deux sens de circulation depuis la rues des Écoles ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de Montpellier et la rue de l'Argenterie.

- **Où ? Clapiers – carrefour des Closades / avenue du Martinet (RM65).**

Quand ? Du 19 novembre à mi-août 2025.

Quoi ?

- sécurisation du carrefour des Closades ;

- création d'une piste cyclable – véloligne B ;
- création de deux arrêts de bus ;
- raccordement du réseau des eaux usées.

Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation **du 7 février au 27 juin 2025** :

- réduction de la chaussée ;
- réduction de la vitesse à 30 Km/h ;
- maintien des deux sens de circulation.

- **Où ? Grabels – rues de la Valsière et Gaston Planté.**

Quand ? Du 10 février au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle.
- Aménagement de voirie.
- Sécurisation des carrefours.
- Mise en place d'un stationnement réglementaire.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée rue de la Valsière, en fonction des besoins du chantier ;
- suppression de places de stationnement.

- **Où ? Juvignac – avenues du Perret et des Hauts de Fontcaude.**

Quand ? De 24 février au 1<sup>er</sup> août 2025.

Quoi ?

- Aménagement de voirie.
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'une voie verte.
- Sécurisation des carrefours.
- Mise en place d'un stationnement réglementaire.
- Création d'une zone de rencontre devant les commerces.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée avenue des Hauts de Fontcaude en fonction des besoins du chantier ;
- suppression de places de stationnement.

- **Où ? Lattes – avenue des Platanes, entre l'avenue de Figuières et le rond-point du chemin du Mas Rouge.**

Quand ? Du 5 juillet à novembre 2025.

Quoi ?

- Pose de canalisations d'eaux usées, d'eau potable, électrique et télécom.
- Pose de réseau électrique et télécom.
- Raccordement au réseau d'eau brute (BRL).

Maître d'ouvrage : SA3M et Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

**Du 31 mars à juillet 2025 :**

- mise en sens unique de l'avenue des Platanes ;
- circulation de Lattes vers Montpellier maintenue ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue Georges Frêche, les avenues de Figuières et des Platanes
- suppression des places de stationnement ;
- accès riverains et commerces maintenus.



○ **Où ? Lavérune – avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires.**

Quand ? Du 15 juillet 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Renouvellement des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales
- Création de pistes cyclables.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation

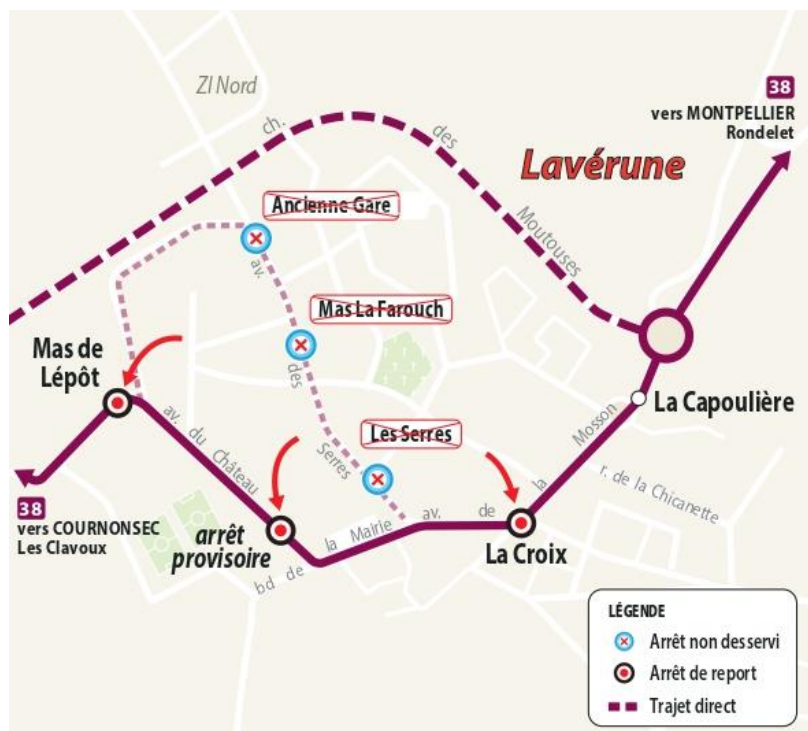
**du 18 novembre 2024 au 30 septembre 2025 :**

- fermeture de l'avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château (RM5E12) ;
- accès riverains maintenus.

Incidences sur les lignes de bus :

- les lignes de bus TaM et LIO seront déviées par l'avenue de la Mosson, le boulevard de la Mairie et l'avenue du Château ;
- les arrêts : Ancienne Gare, Mas la Farouch et Les Serres ne sont pas desservis dans les deux sens ;
- se reporter aux arrêts : Mas de Lépôt, La Croix et aux arrêts provisoires avenue du Château.

Plus d'infos sur [cartographie.tam-voyages.com](http://cartographie.tam-voyages.com)



○ **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d'Agropolis.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement des nouveaux giratoires d'Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d'un nouvel enrobé.
- Pose de la glissière de sécurité dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d'Agropolis sous la RM65.

- **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – liaison entre les quartiers du Fescou (RD112) et de Caudalie (RM17) – Pont du Lez.**

Quand ? Du 2 juin 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

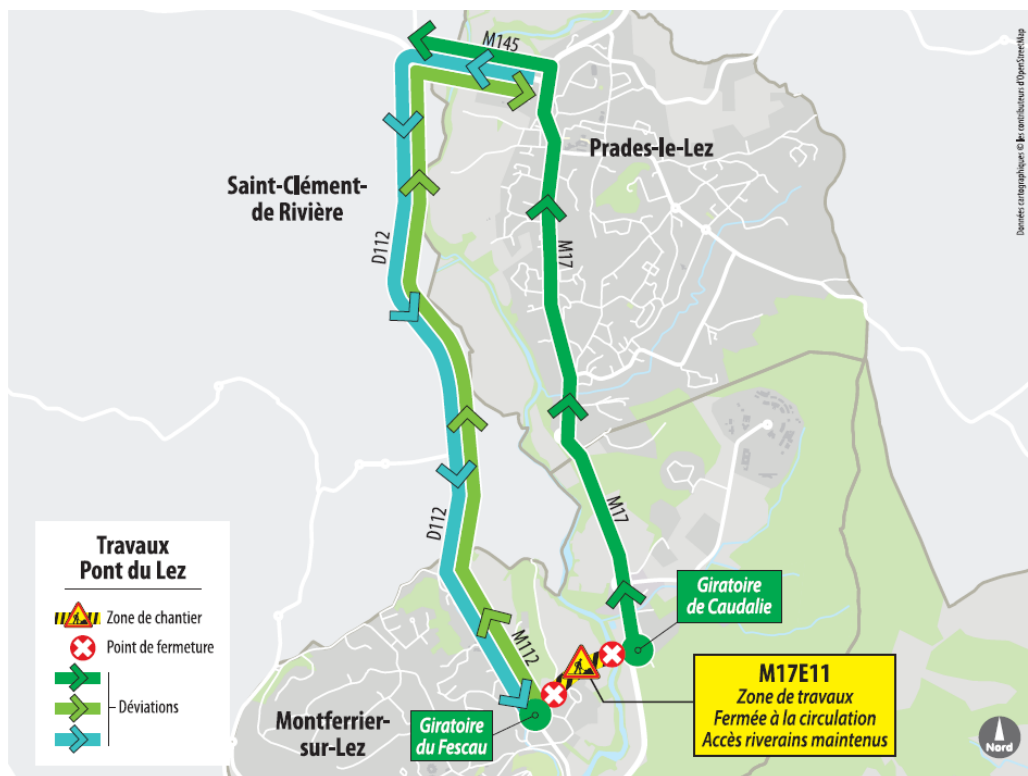
- Création d'une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez ;
- aménagement de la voie verte entre la route métropolitaine 112 (RM112) et le chemin de la Meule.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

**du 24 février au 27 juin 2025**

- fermeture à la circulation automobile, piétonne et cycliste, de la RM17E11 entre le giratoire du Fescou (RM112) et le giratoire de Caudalie (RM17).
- accès riverains maintenu par le chemin de la Meule.
- mise en place de trois itinéraires de déviation
- depuis le giratoire de Caudalie, en direction de Montferrier-sur-Lez, suivre la RM17 et la RM145.
- à Prades-le-Lez, en direction de Montferrier-sur-Lez, suivre la RM145 et la RD112 (ancienne SICA « Les Vergers du Lez »).
- depuis le giratoire du Fescou, en direction de Prades-le-Lez, suivre la RM112 et la RM145.



- **Où ? Pérols – route métropolitaine 172 (RM172), entre le rond-point de l'Aéroport et l'avenue Georges Frêche.**

Quand ? Du 24 février au 18 avril 2025. Prolongation jusqu'au 30 avril 2025.

Quoi ? Extension de réseau électrique haute tension.

Maître d'ouvrage : ENEDIS.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la RM172, du rond-point de l'Aéroport vers l'avenue Georges Frêche;

- accès aux entreprises de la ZAC Alfred Sauvy par la RM66, la route de la Foire, l'avenue Georges Frêche, le rond-point D21E1 (Jardiland) et la rue Alfred Sauvy ;
  - accès riverains et à la déchèterie par la RM66, la route de la Foire et l'avenue Georges Frêche.
- **Où ? Saint-Drézéry – avenue de la Méditerranée.**  
 Quand ? Du 20 janvier 2025 au 29 avril 2025.  
 Quoi ?
- Aménagement de voirie.
- Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
- mise en sens unique de l'avenue de la Méditerranée depuis le rond-point avenues Croix de Mounié / du Bérange / de la Méditerranée jusqu'à l'allée de la Liberté ;
  - mise en place d'un itinéraire de déviation en direction de Montaud, par l'avenue de la Méditerranée, l'allée de la Liberté et l'avenue Croix de Mounié ;
  - suppression de places de stationnement ;
  - mise en place d'une circulation alternée au croisement de l'avenue de la Méditerranée et l'allée de la Liberté.



- **Où ? Saussan – route métropolitaine 27E7 (RM27E7), entre l'avenue de l'Aurore et la route métropolitaine 185E1 (RM185E1).**  
 Quand ? Du 25 novembre 2024 au 25 avril 2025.  
 Quoi ? Création d'une voie verte.  
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.  
 Incidences sur la circulation :
    - fermeture de la RM27E7, entre l'avenue de l'Aurore et la RM185E1 ;
    - un itinéraire de déviation sera mis en place par les routes métropolitaines 185E1 et 27.
- **Où ? Vendargues – avenue de la Gare, rue des Balances et rue des Bergeries.**  
 Quand ? Du 17 juin 2024 au 27 juin 2025.  
 Quoi ?

- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
- Aménagement de voirie.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- suppression de places de stationnement ;
- fermeture de l'avenue de la Gare, entre la place des Écoles laïques et le carrefour des Balances ;
- mise en place de deux itinéraires de déviation
  - par les rues de la Monnaie et de la Bergerie ;
  - par la rue de la Fontaine ;
- fermeture de la rue des Balances entre la rue des Bergerie et la rue de la Monnaie ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par la rue des Bergerie ;
- inversion du sens de circulation rue des Bergeries entre les rues de la Monnaie et des Balances ;
- mise à double sens de circulation de la rue de la Monnaie.